

E6

Présentation de la professionnalité de l'animation socio-culturelle et de la profession d'animateur

Nous allons tout d'abord tenter de définir et de présenter l'animation socioculturelle à l'aide d'une brève situation historique de la profession. Nous continuerons par aborder l'essence professionnelle de l'ASC que sont les valeurs, les missions, les buts et objectifs. La suite de notre parcours nous amènera à la pratique de l'ASC en parlant de son rôle, de ses compétences et de son savoir. Nous terminerons ce premier texte par notre regard d'étudiant-e-s et citoyen-ne-s sur la reconnaissance du métier.

Définition général :

L'animation Socioculturelle (ASC) est une intervention sociale visant à mobiliser la population pour la rendre actrice des actions entreprises. Elle vise à son bien-être et à la réappropriation de plusieurs aspects de sa vie quotidienne liés à son environnement. Elle s'inscrit dans un contexte économique, culturel, social et politique.

Historique :

L'animation socioculturelle, à ses débuts, prend ses sources dans l'éducation populaire française. Cette dernière vise l'émancipation de chacun et la possibilité d'accès à l'éducation, au savoir pour tous. L'éducation populaire est un moyen et une méthode formation à la citoyenneté qui complète l'enseignement scolaire et les formes à être acteur de la démocratie. Elle s'inspire également du développement communautaire et de l'animation sociale en Amérique du Nord, de l'Action communautaire autonome au Québec et des théories de la libération et de l'émancipation selon Paolo Freire d'Amérique du Sud (non-directivité & participation active).

Au début des années 60, le canton de Genève décide d'investir et de soutenir des actions sociales remplacent, petit à petit, les organisations chrétiennes de jeunesse, dans le but de proposer aux jeunes des activités et des loisirs « sains et éducatifs » de manière à lutter contre la délinquance juvénile et compléter l'éducation familiale et scolaire.

Les centres de loisirs sont issus dès les années 60 de mouvements associatifs d'habitants de quartiers/communes fonctionnant grâce au règlement du Conseil d'État sur les « conditions d'octroi d'une aide financière en faveur des centres de loisirs et des terrains de jeux pour la jeunesse ». Ceux-ci se fédèrent en 1971 (FCLR), ils collaborent avec la Commission Cantonale des Centres de Loisirs et de Rencontre créé en 1976 qui survient à l'adoption du nouveau règlement « relatif aux centres de loisirs et aux centres de rencontres » de la nouvelle loi J8.2 plus tôt dans la même année. Est ensuite élaborée la Charte Cantonale des Centres de Loisirs, Maison de Quartiers, Jardins Robinson et Terrains d'Aventures en 1993. La loi J.2 laisse alors sa place à la loi J6.11 en 1998 qui donne alors naissance à l'actuelle Fondation pour l'Animation Socioculturelle Genevoise (FAS'e) remplaçant ainsi la CCCLR.

Une des fonctions du métier est de créer du lien entre individu et les individus, les groupes, les générations, les cultures, les services, les autorités. Il s'agit d'apporter des discours et des actions adaptés grâce à une posture professionnelle et des compétences bien spécifiques.

Valeurs, missions, buts, objectifs

Ces compétences spécifiques se reflètent dans les valeurs, les missions, les buts et les objectifs de l'animation. Dans ses actions et ses valeurs, l'animation socioculturelle est principalement tournée vers les besoins et demandes de la population. Elle défend des valeurs en lien avec le bien-être des habitants et les solidarités collectives et communautaires tels que l'entre-aide, la tolérance, la création ou le maintien des liens sociaux, etc. Les animateurs sont amenés à organiser et participer à des actions militantes dans le but de défendre les intérêts de la population et les valeurs auxquelles elle croit. Ils sont des médiateurs afin que chacun soit entendu et que le contact puisse être entamé.

Au travers de ses actions et des diverses activités qu'elle propose, l'animation socioculturelle tente de repérer les problématiques de la population et crée un climat de confiance afin de favoriser le dialogue et l'écoute. Ainsi, elle peut mettre en place des actions et projets pour tenter de résoudre ces problématiques en collaboration avec les personnes concernées et la population de l'espace local dans lequel elle exerce. Elle cherche aussi à transmettre ses valeurs aux usagers dans ce qu'elle entreprend. Enfin, l'un des buts principaux de l'animation est de contribuer et d'amener la population à plus de cohésion sociale.

Rôle, compétences, savoirs

De manière générale, l'animateur socioculturel a pour rôle d'œuvrer pour la population dans la défense de ses droits mais aussi lui permettre de se développer et de s'épanouir selon les particularités de chacun au travers de diverses actions : la création et le maintien de liens sociaux entre les habitants entre eux, mais aussi avec les institutions et les politiques, permettre à chacun de pouvoir s'exprimer librement et énoncer les besoins et/ou problématiques rencontrées et ainsi permettre au travailleurs sociaux de pouvoir y répondre le mieux possible.

Le travailleur social a une connaissance des diverses institutions, associations ou services qui pourraient lui être utiles dans le cadre de la pratique professionnelle. Il développe ainsi un réseau en lien avec cette dernière de manière à pouvoir conseiller et rediriger au mieux les personnes qu'il côtoie.

Il tente de mettre en lien les individus et les institutions afin de permettre à la population d'être entendue.

Dans une vision démocratique, les formes de l'animation n'ont aucune appartenance, qu'elle soit religieuse ou ethnique, elles acceptent tout le monde, dénuée de tout jugement. L'animation socio-culturelle soutient et accompagne les personnes et les groupes qu'elle côtoie. Son mode de travail est tourné vers les besoins et ressources de chacun. Elle cherche à favoriser l'indépendance et l'autonomie des individus et veille au bien-être et à l'intégration sociale des habitants aux travers d'actions permettant la participation, l'ouverture, l'émancipation et la collaboration de tous.

L'animation a pour rôle de fournir certaines fonctions sociales n'étant pas fournies par d'autres organismes ou inaccessibles financièrement. Elle a un rôle d'intermédiaire entre les différents acteurs, elle doit pouvoir les mettre en lien et doit veiller à ce que chaque partie soit entendue. Pour cela, il doit permettre à tous de pouvoir s'exprimer dans un climat de confiance.

Reconnaissance

Le climat de confiance est étroitement lié au confort, à la stabilité et à la reconnaissance que rencontrent les professionnels de l'animation socioculturelle genevois. Ceux-ci s'inspirent encore aujourd'hui d'idéaux et d'auteurs français éclairés pour argumenter et valoriser leurs pratiques professionnelles et leur utilité dans la société. Cependant, si l'on cherche la reconnaissance du métier d'animateur socioculturel en France, celui-ci souffre d'une noyade dans la vaste diversité d'une douzaine de métiers de l'animation et de leur formation respective. Il existe pourtant des colloques internationaux de l'animation socioculturelle. Cependant, ces lectures ne sont pas encore exploitées à mon stade. Par contre il y a une réelle mobilisation pour la reconnaissance du métier d'ASC en Suisse, une déclaration de l'animation socioculturelle a été élaborée à Genève et des chartes cantonales ont été produites également à Lausanne, en Valais et un projet de charte fédérale est en cours d'élaboration à Lucerne et sera sujet à une approbation des différents acteurs d'ici peu. Pour la partie francophone, ces acteurs se sont rassemblés et organisés en association de promotion du métier nommer la « Plateforme Romande de l'Animation Socioculturelle » en Mars 2004.

Ce que nous, jeunes étudiant-e-s, admirons dans ce parcours de reconnaissance de l'animation socioculturelle et de ses professionnels, c'est la nécessité de s'investir à bras-le-corps, se mobiliser, se consulter, se fédérer, réfléchir ensemble et ainsi produire ces textes de références cités ci-dessus afin de donner un sens commun à la profession et surtout à valoriser la profession aux yeux de la société. Didier Catin nous disait lors d'un cours: « Plutôt que de laisser l'extérieur nous définir, c'est aux ASC de le faire ! ». En effet, la reconnaissance est au cœur de l'évolution de bien des métiers et de leurs conditions de travail. Il a donc fallu aux ASC devoir être des soldats à la solde de leurs valeurs et s'armer d'un pouvoir de mobilisation du collectif pour pouvoir faire reconnaître leur identité professionnelle. Militer de façon affiliée à un parti ou de façon affranchie en s'engageant pour des luttes plus personnelles (CF : ION). En retraçant l'histoire des domaines du travail social, on voit bien que l'animatrice socioculturelle, n'a pas la même reconnaissance que l'assistante sociale ni de l'éducatrice sociale. Encore aujourd'hui il faut militer pour cette reconnaissance face à un monde politique réfléchissant les grilles salariales comme le résultat d'un mérite basé sur le quantitatif, ou que sais-je... Le projet « SCORE » et les menaces de coupes budgétaires sont pourtant bien là, ici à Genève, prêts à être confirmés puis appliqués. Et demain ? Quel avenir social ?

Présentation de l'apport spécifique de l'animation socio-culturelle dans le champ investi les 11 et 18 avril

Nous avons eu la chance de rencontrer trois grandes figures d'animateurs socioculturels spécialisés dans le secteur de la jeunesse. Notre document sera donc un récit structuré par des titres. Il y sera question des apports sur le champs de la Jeunesse dont nous ont fait parts Anandy Clerc, animatrice au Locados de Plan-les-Ouates, Thierry Bruhi travailleur social hors murs à Plan-les-Ouates et Laurent Wicht enseignant à la HETS.

Introduction de service à la Jeunesse à Genève :

La question de la Jeunesse est un sujet qui tient à cœur dans la politique Suisse. Les deux approches fondamentales de l'État pour y traiter sont la Protection juridique (SPMI) et l'Éducation. L'animation socioculturelle a fait sa place dans le champs de la Jeunesse à Genève avec les mouvements chrétiens, puis avec les mouvements athées grâce à des activités de colonies et d'accueils extra-scolaires. Ce type d'institution patriarcale fonctionne dans le contrat de confiance entre organisation et parents que représente l'inscription. C'est dans les années soixante qu'apparaissent les centres de loisirs et de rencontre et que les professionnels s'intéressent à l'accueil libre. Ce système fonctionne grâce au modèle de la « libre adhésion ».

La libre adhésion :

La libre adhésion est un pacte informel ente le travailleur social et les jeunes permettant à chacun d'être libre de se rendre dans l'institution quand il le souhaite.

L'accueil libre :

Selon le livre « A propos de l'accueil libre » écrit sous la direction de Laurent Wicht, l'accueil libre a pour fonction de travailler avec les jeunes qui n'auraient pas les codes pour vivre en société, les minorités et les populations marginalisées. Les lieux d'accueil libre sont ouverts à tous, ce fait permet d'amener certains types de populations, qui ne se sentiraient pas acceptés ailleurs mais cela peut aussi avoir l'effet inverse sur d'autre population qui ne se sentiraient pas à l'aise d'être avec des individus d'un milieu différent. L'accueil libre n'est donc pas toujours synonyme de diversité, mais y travail.

L'accueil libre, qui peut être perçu comme un accueil anarchique, comporte en réalité un certain nombre de règles. Ces règles sont les prémisses des règles de vie en société et des lois. Les règles établies doivent être respectées, elles ont aussi un rôle dans l'apprentissage des jeunes. Cependant, ces règles sont aussi faites pour être transgressées par les jeunes. Ils font ainsi l'expérience de la transgression des règles sans que cela soit trop grave. L'approche en institution de la transgression de ces règles est plus souple qu'en société, et les conséquences sont moins graves. La première approche sera généralement la discussion, le jeune est convoqué en entretien et les professionnels cherchent le dialogue, les raisons de la transgression et une « punition »//sanction éducative plutôt que radicale. Hors institution, la transgression des règles ou des lois peuvent avoir des conséquences plus graves telles que d'être arrêté par la police ou aller en détention. Avec l'accueil libre, les jeunes peuvent tester, transgresser et faire des bêtises sans craindre des répercussions qui pourraient être dommageable pour leurs avenir. Afin que les jeunes puissent expérimenter, il est important d'entretenir un lien de confiance avec eux, mais aussi avec les habitants du quartier qui pourraient se sentir en insécurité face aux jeunes de manière à les rassurer et à temporiser les potentiels conflits. L'animateur doit donc, pour permettre aux jeunes de vivre sereinement dans leur quartier, se sentir intégrés, collaborer avec tous les acteurs des problématiques, dialoguer, échanger et les rassurer.

Étude au sujet de la Violence chez les jeunes :

Cependant, les lieux d'accueils libres filtrent selon leur besoin (âge, mission, seuil), ce qui exclut certaines populations. En effet, les jeunes adultes sont victimes d'une collectivité qui les pointe du doigt comme acteurs de la violence. C'est pourquoi dans les années nonante, un groupe de travail est mandaté pour lutter contre la violence et pour accompagner les jeunes. Les animateurs socioculturels remarquent rapidement que les jeunes traînent dehors tard le soir et décrochent scolairement plus rapidement. C'est surtout la tranche des 15-25 ans qui sont observés dans les lieux publics et « l'analyse de l'activité » utilisée comme outil d'étude, a permis aux animateurs socioculturels d'identifier la source du problème des jeunes. En effet, lorsque les adolescents commettent des incivilités, il s'agit souvent d'un moyen d'exprimer un besoin d'être écouté, car personne ne répond à leurs demandes/besoins. La majorité de leur insertion sociale dépend de leur insertion professionnelle. L'animateur veille à ce que chacun ait sa place dans l'institution ainsi que dans la commune. La « violence chez les jeunes » prend donc ses sources dans le décrochage scolaire et le manque d'accès au monde du travail.

Travailleur social hors murs (TSHM) :

C'est le poste de travailleur social hors-murs qui a été créé dans les années quatre-vingts afin de répondre à une insécurité populaire face aux jeunes dans la rue (exemple du 1er TSHM Thierry Bruhi aux Avanchets). Ils ont pour principale fonction d'être présents dans le quartier pour atteindre les « décrocheurs » avec comme objectif d'« aller vers », de comprendre leur besoin, de pouvoir les orienter et les accompagner dans leurs démarches. Pour ce faire, les professionnels doivent s'immerger à long terme sur le terrain et se faire reconnaître par les pairs (habitants et partenaires institutionnels). L'immersion permet de mieux contextualiser la vie de Quartier dans lequel vivent les jeunes. Il est également nécessaire de connaître et comprendre les attentes politiques de la commune mandataire. Cette immersion permet au TSHM d'être au plus proche de la vie de Quartier ce qui leur permet de créer un lien avec les jeunes de la commune.

Outils :

Thierry Bruhi et Anandy Clerc nous parlent alors d'outils des équipes d'animations pour travailler avec les jeunes. Ils discutent avec les jeunes sur un fond de considération positive. Ils les incitent et les accompagnent dans leurs démarches administratives, les impôts, les assurances maladies, le calcul de seuil pour être pris en charge par l'hospice, etc. et les mettent en lien avec des contacts et d'autres structures relais.

Un des outils utilisés pour aider à répondre à ces demandes est d'engager un jeune du quartier comme moniteur dans l'institution. Ainsi, les adolescents ont l'impression que l'on fait des choses pour eux, que l'on se soucie d'eux. Cela a un impact sur eux et leurs comportements et les amène à une co-responsabilité. L'engagement d'un des jeunes est considéré comme une action de reconnaissance envers sa communauté. Cependant, le jeune doit répondre à certains critères de sélection. Il doit avoir un charisme, d'un leader charismatique influent sur le quartier. Le but n'étant pas de résoudre les problèmes de communication entre les professionnels et les jeunes mais de tenter de résoudre les problématiques de ces derniers. Il doit être capable de reconnaître et de respecter les autres. Il doit également avoir un potentiel de transformation avec possibilité de progresser dans sa marge de tolérance et sa posture professionnelle grâce à un accompagnement à long terme (entre 3 et 7 ans). Le suivi du moniteur qu'apporte l'animateur socioculturel permet d'effectuer un travail de réinsertion professionnelle qui pourrait conduire à une ou plusieurs formations. Cette réinsertion, si elle se déroule correctement, a plusieurs impacts sur tout le quartier. En effet, cela permet un impact et une vision plus positive de l'institution car les habitants peuvent constater qu'un travail est effectué sur les jeunes

pour qu'ils reprennent une activité.

Le modèle de réussite du jeune moniteur (actif, plus autonome financièrement, plus responsable, plus initiateur et énergique) aura un effet au sein de son réseau et il peut représenter une source de motivation. L'animateur peut espérer obtenir un effet boule de neige grâce au jeune moniteur (« moniteur grand-frère ») car les jeunes s'identifieront à lui. Ensuite, le fait de choisir un jeune du quartier amène les jeunes à se sentir pris en considération. Les connaissances que ce dernier possède concernant le quartier ainsi que l'influence qu'il a envers les autres jeunes, peut être un facilitateur dans la création de liens entre les jeunes, l'équipe et l'environnement du quartier. Cela leur permet de se sentir compris et écoutés. Finalement, l'engagement d'un moniteur issu des jeunes du quartier peut permettre de modifier les perceptions (préjugés, désintérêts, ignorances) et la dynamique entre les jeunes, les habitants et les autorités.

Journées d'immersion au Locados :

Dans le cadre d'un cours, nous avons effectué deux journées d'immersion sur le terrain. Lors de ces deux journées, nous avons eu la chance de pouvoir passer du temps avec des professionnels qui nous ont expliqué leur métier et ses enjeux. Durant la première journée, nous nous sommes rendus au Locados, pour rencontrer Anandy Clerc et ses collègues. Suite à la présentation du lieu, nous avons chacun reçu un document composé de deux cas d'adolescent ayant des problèmes. L'équipe, composé de deux animatrices, une monitrice, un apprenti ASE et d'une stagiaire, nous ont expliqué leur manière de travailler et les liens avec ces deux adolescents. Chacun d'eux a une posture qui lui est propre, en lien avec leur personnalité et cela change les relations entre les acteurs.

L'animatrice responsable est axé sur la défense des droits des jeunes, leurs permet d'être présent sur la commune, de se réunir et de pouvoir investir les lieux public. Elle cherche à favoriser le vivre ensemble en étant à l'écoute des problématiques des différents acteurs et en mettant en place des dispositifs pour résoudre ces dernières. Au sein des accueils, où le cycle de la vie fait que les jeunes deviennent trop grands et prennent de la place, elle considère qu'il faut maintenir une reconnaissance des plus grands tout en cherchant à accueillir les plus petits avec des activités attractives et les accueillir dans un respect mutuel. Le vivre ensemble proposé aux différentes générations de jeunes apporte une certaine régulation du partage de l'espace. Ainsi, petit à petit, les grands partent et le cycle continu dans le centre.

Collaboration entre Locados et TSHM :

Les jeunes investissent souvent certains lieux publics tels que les préaux d'école ou les parcs et cela peut entraîner des nuisances. Les plaintes les plus fréquentes se portent souvent sur le volume sonore et les incivilités (déchets, graffs, casse, crachats, etc.). Les animateurs en institution collaborent donc avec les TSHM de la commune, afin d'assurer un meilleur cadre cohérent pour les jeunes et/ou un relais. Ces derniers effectuent un travail avec les jeunes et entretiennent des liens différents des animateurs d'institution. De plus, ils côtoient différents jeunes dont certains ne fréquentent pas les institutions, ce qui leur permet de travailler sur les problématiques des jeunes qui ne recevraient pas d'autres soutiens. Le métier de TSHM n'est pas ouvert à tous. En effet, ce dernier nécessite certaines compétences comme d'être à l'aise dans le fait d'aller à la rencontre, d'interpeller les jeunes dans la rue connus ou non. La personnalité du TSHM tout comme en institution est important car elle dépendra des bonnes relations avec les jeunes, un travailleur ouvert, sympathique et qui montre qu'il est dévoué à son travail et aux jeunes les mettra en confiance et facilitera la prise de contact. Si les jeunes le désirent, il peut aussi leur proposer des entretiens et un suivi dans le but de les accompagner dans leurs problématiques. Les TSHM travaillent aussi sur la réinsertion professionnelle et scolaire. Grâce à leurs connaissances, ils peuvent aiguiller les jeunes sur diverses formations et

proposent des petits jobs. Les petits jobs est un outil permettant aux jeunes d'exercer une activité professionnelle rémunérée dans le but de leur donner envie de se réinsérer professionnellement. C'est aussi un moyen qu'ils se sentent intégrés à une société qui exclue les individus qui ne suivraient pas les normes imposées par cette dernière, norme exigeant d'effectuer une activité professionnelle pour contribuer à l'évolution de la société.

Tâche de l'animateur selon Anandy Clerc :

L'animateur est multifonction, il doit gérer plusieurs tâches telles que la gestion d'équipe. Il observe cette dernière afin de décoder les points forts et les points faibles, les éventuelles problématiques au sein de l'équipe et décortiquer les dynamiques pour comprendre pourquoi certaines choses marchent et d'autres non/son fonctionnement.

La diversité des personnalités dans une équipe permet de toucher différents types de jeunes et de créer différents types de liens entre les acteurs et permettre aux jeunes d'avoir un lien de confiance avec le ou les professionnels qui correspond et répond le plus à leurs attentes. Il est donc important d'avoir des personnalités différentes dans une équipe. Il est toutefois nécessaire de faire en sorte que toutes ces personnalités s'accordent pour éviter les conflits. Pour cela, l'animateur privilégie un maximum de son taux de travail à proximité du terrain. De ce fait, il peut observer son équipe et le public ainsi que maintenir du lien avec eux.

Nous vivons dans une société où les individus ne suivant pas la norme sont marginalisés et exclus, ne contribuant pas au fonctionnement de la société. Pour être pris en considération par la société, il faut « marcher dans le droit chemin », travailler, payer ses impôts, etc. Monde cruel où l'on peut observer deux extrêmes au sujet des effets de notre société de l'emploi : Tu en as un, tu le gardes et tu t'y enfermes. Tu n'arrives pas à en trouver, et bien tu n'en trouvera jamais sauf par miracle, intervention de la main invisible (TS, Loto, Famille, ami, rencontre, ...)

Or, avec les problématiques actuelles, telles que le manque de logement, de formation et de travail, plus particulièrement pour les jeunes, il devient difficile de suivre ces normes, même avec de la volonté, ce qui peut avoir un côté désespérant pour les jeunes, qui, sachant d'avance que le parcours sera difficile, n'ont pas la force ou les soutient nécessaires et optent pour des choix plus facile comme le vol ou le deal par exemple.

PREVENTION

Les animateurs sont alors un soutien et une aide pour sortir de ces situations problématiques. Ils peuvent amener différents éléments de réponses aux problématiques des jeunes. Ils effectuent un travail essentiel pour la communauté et plus particulièrement pour les jeunes en rupture scolaire ou professionnelle. Grâce à eux, certains de ces jeunes arrivent à se réinsérer dans la société et son fonctionnement. Le rôle des travailleurs sociaux est donc primordial pour les personnes marginalisées afin de leur permettre de se sentir intégrées dans la société. Mais le problème ne réside-t-il pas là ? Le travailleurs a pour mission de permettre aux jeunes de s'épanouir et de contribuer à leur bien être. Or, il est tout à fait envisageable que certaines personnes ne souhaitent pas ou ne peuvent pas s'intégrer à cette société pour diverses raisons. Lors de réinsertion, les animateurs sont amenés à développer de nouvelles compétences professionnelles chez les jeunes. Ceci montre qu'il faut développer certains savoirs utiles pour pouvoir s'insérer dans le monde du travail actuellement.

Imaginons maintenant la création d'un nouveau modèle de société qui serait basé sur des compétences plus créatives et moins compétitive. Quel serais les moyens pour l'animation de d'accompagner/soutenir ce mouvement ?

Bibliographie

WICHT, L., « A propos de l'accueil libre », 2013. Editions : ies